
Un investissement de 7 millions \$ du gouvernement québécois
La nouvelle formation subventionnée Compétences VE en véhicules lourds hybrides et électriques (VLHE) maintenant offerte aux mécaniciens

Drummondville, le 18 mars 2024 – Les mécaniciens œuvrant au sein des entreprises ont maintenant accès à une formation en partie subventionnée pour rehausser leurs compétences en mécanique de véhicules lourds hybrides et électriques. Annoncée l’an dernier avec un investissement total de 7 millions de dollars de la part du gouvernement québécois via la Commission des partenaires du marché de travail (CPMT), cette formation permettra à des centaines de travailleurs d’être formés dans un domaine de pointe, en plus de participer au virage vert amorcé par le Québec.

Comptant cinq modules, la formation est d’une durée d’environ 200 heures dispensées sur les heures de travail. La subvention offerte par le gouvernement du Québec a permis de couvrir l’ensemble des frais de développement de la formation et elle offre un remboursement pour une partie de la rémunération des mécaniciens qui seront formés. D’ici 10 ans, plus de 2 000 mécaniciens devraient avoir été formés. La formation répond aux besoins urgents en matière d’électrification des transports, tout en valorisant l’importance du rôle des mécaniciens de véhicules lourds hybrides et électriques. « *Le programme Compétences VLHE vise à bâtir les compétences requises en électricité, en intervention sécuritaire, en compréhension du fonctionnement des véhicules lourds routiers et autobus hybrides et électriques ainsi que les caractéristiques spécifiques reliées à la réparation et à l’entretien de ce nouveau type de véhicules* », explique M. Bruno Sauriol, chargé de projet technique, expert de métier, Programme Compétences VÉ-VLR.

L’annonce officielle du démarrage de la formation a été faite au Centre de formation de mécanique de véhicules lourds du Centre de formation professionnelle Paul Rousseau à Saint-Germain-de-Grantham. Une douzaine de formateurs y ont été formés et sont maintenant aptes à offrir les deux premiers niveaux du cursus. Tous les niveaux de la formation (cinq modules) pourront être offerts d’ici la fin de cette année.

En tant que l’un des promoteurs du projet, Luc Trempe, directeur général du *Comité paritaire de l’industrie de l’automobile de la Mauricie*, explique : « *L’ensemble des partenaires de l’industrie sortent gagnants de cet ajout de formation. Il est primordial que celle-ci soit suivie par le plus de mécaniciens possible pour assurer leur santé et leur sécurité face aux interventions sur les véhicules lourds hybrides et électriques. Nous sommes fiers de promouvoir et de soutenir ces formations pour assurer le rehaussement des compétences des mécaniciens face à l’électrification des transports et nous sommes fiers de travailler au soutien de l’industrie en regard de la formation continue* ».

Les entreprises ont aussi la possibilité de faire suivre la formation à un formateur à l’interne afin que ce dernier puisse la dispenser à son tour aux mécaniciens. La formation peut aussi, pour l’instant, être suivie au Centre de formation de mécanique de véhicules lourds du Centre de formation professionnelle Paul Rousseau à Saint-Germain-de-Grantham. L’horaire des formations est disponible [ici](#).